

OBJECTIFS

PLAGEPOMI 2013-2017 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre le recrutement en juvéniles de saumons

Programme Poissons migrateurs 2015-2021 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre le recrutement en juvéniles de saumons

BASSIN MIGNONNE-CAMFROUT-FAOU

ANNEE 2017

Indice d'abondance pondéré

17,38

par rapport à la moyenne régionale 2017 (35,73)

TRES MAUVAIS

Etat

par rapport à la moyenne du bassin sur 10 ans

TRES MAUVAIS

Tendance

par rapport à la moyenne du bassin sur 10 ans

EN FORTE BAISSSE



- TRES BON (supérieur à 40)
- PASSABLE (entre 20 et 30)
- TRES FAIBLE (inférieur à 10)

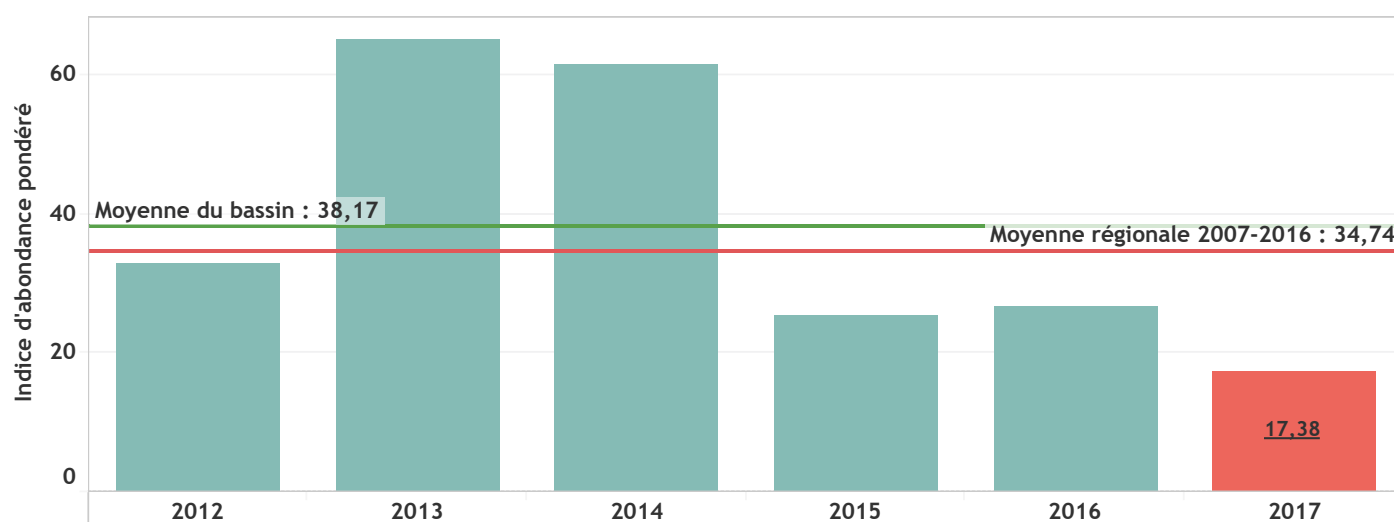
L'indice d'abondance 2017 est à un faible niveau, inférieur à sa moyenne interannuelle et à la moyenne régionale.

Moyenne Sur 10 Ans	42,33
Production annuelle de juvéniles de saumon (0+)	4 222
% production régionale	1,0%
Surface de production totale estimée (m ²)	67 855
Surface de production suivie (m ²)	67 855
% de la surface production régionale	2,11%
Nombre de stations	7
IA sur le bassin depuis l'année	2 012

Conditions de pêche (hydrologie, matériel, ...) :

Les conditions de débit étaient correctes.

Evolution des indices d'abondance pondérés de juvéniles de saumons sur le bassin MIGNONNE-CAMFROUT-FAOU



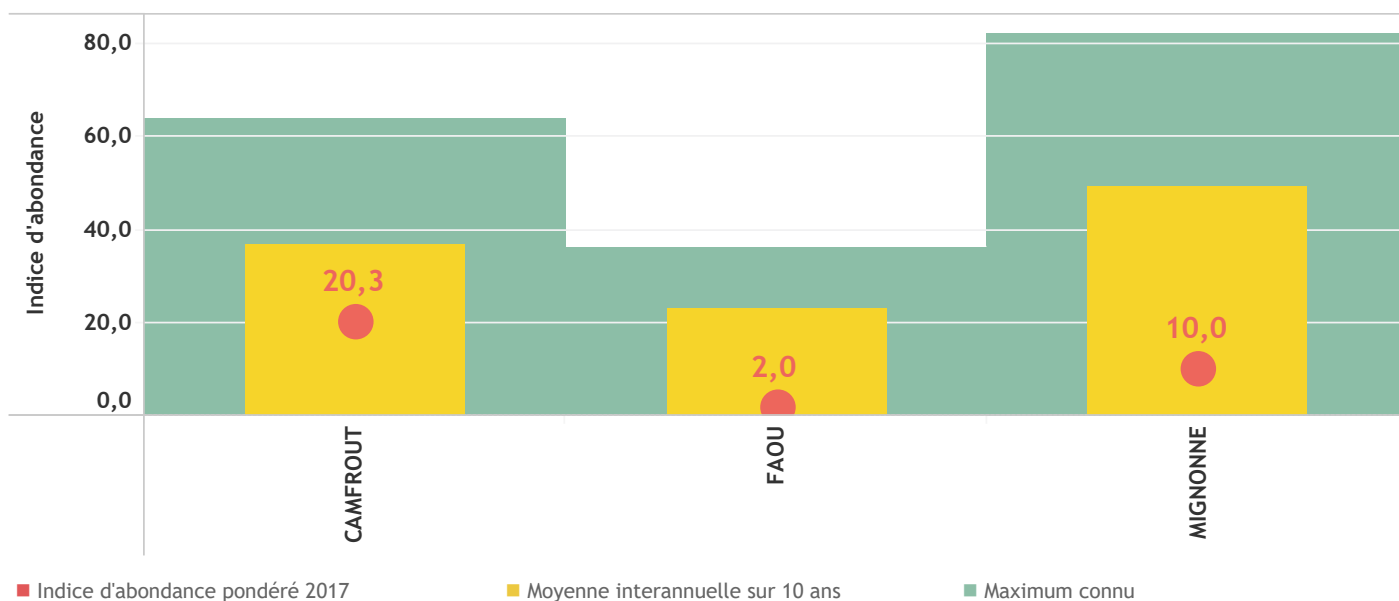
Depuis 2015, le niveau de recrutement reste relativement faible pour ce bassin.

OBJECTIFS

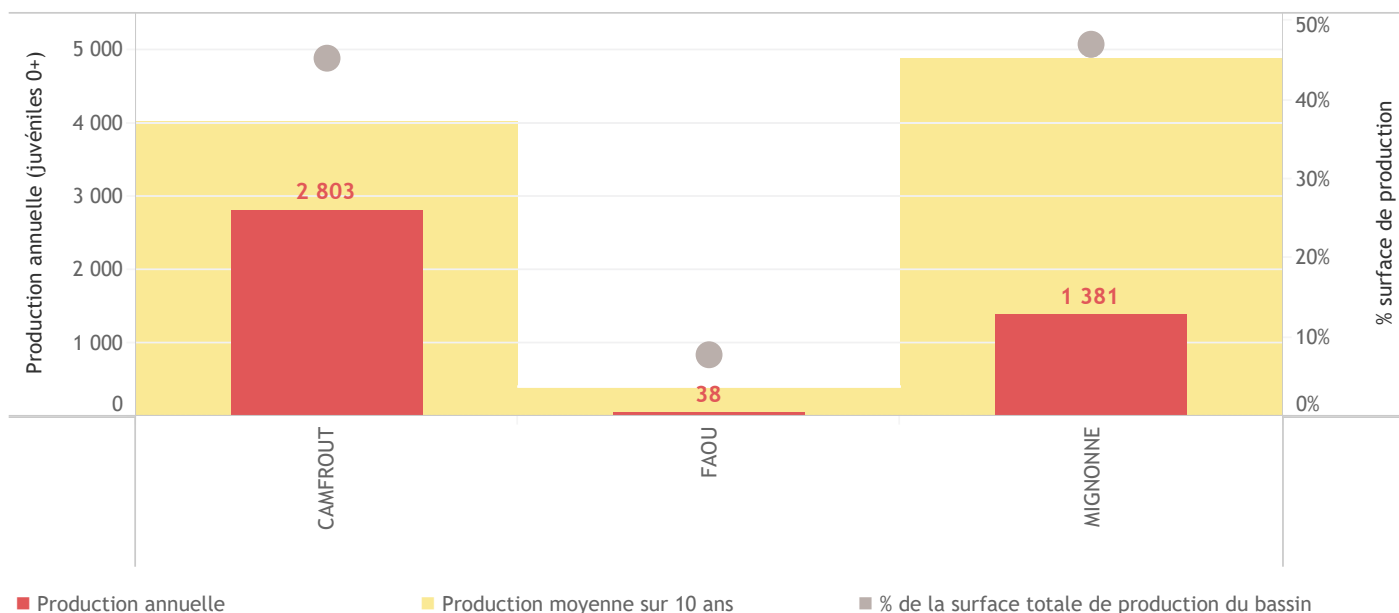
PLAGEPOMI 2013-2017 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre le recrutement en juvéniles de saumons
Programme Poissons migrateurs 2015-2021 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre le recrutement en juvéniles de saumons

BASSIN MIGNONNE-CAMFROUT-FAOU ANNEE 2017

Répartition des indices d'abondance pondérés de juvéniles de saumons en 2017 sur le bassin MIGNONNE-CAMFROUT-FAOU



Contribution des affluents ou tronçons en 2017 sur le bassin MIGNONNE-CAMFROUT-FAOU



La Mignonne reste le bassin le plus contributif. Par contre, cette contribution n'est significative que pour les stations aval de la Mignonne et du Camfrou.